

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Mohamed Boudjellaba
Maire de Givors

Givors le :
16 mars 2023

N/Béf :
DAJCP/JLP

Objet :
Cession matériel
chalet des neiges Saint
Pierre de Chartreuse

Je soussigné, Mohamed Boudjellaba, certifie que la commune de Givors cède au restaurant-hotel LA TELECABINE 1346, Siret : 922 206 297 00017, dont le gérant est monsieur BAULE Fabien, situé 2945 Montée de la Scia à Saint Pierre de Chartreuse (38380) les matériels suivants :

- Un motoneige modèle Bombardier en l'état pour un prix de 500,00 euros
- Une fraise à neige (dénéigeuse mécanique) en l'état pour un prix de vente de 400,00 euros
- Un traineau à motoneige en l'état pour un prix de vente de 500.00 euros.

Mohamed Boudjellaba
Maire de Givors